



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture de l'agglomération lyonnaise en 2020

Un coup d'oeil sur l'agriculture de
l'agglomération lyonnaise en 2020 2

Quelles sont les grandes
évolutions économiques
de l'agriculture de l'agglomération
lyonnaise ? 4

Comment l'agriculture
de l'agglomération lyonnaise fait-
elle face aux enjeux
environnementaux
et sociétaux ? 6

Quelles sont les grandes
productions agricoles qui
structurent l'agglomération
lyonnaise ? Et quelles sont les
nouvelles tendances ? 8

Conclusion 9

Lexique 11

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues des chiffres actualisés du recensement agricole. En 2020, l'observatoire ayant agrandi son terrain d'observation, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot du carré métropolitain et également à l'échelle de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour le Scot du Sepal.

Après un portrait des chiffres généraux de 2020, cette publication présente les grandes évolutions économiques en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture bio...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication, c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit 212 / 604 = 35% des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts..

Un coup d'oeil sur l'agriculture de l'agglomération lyonnaise en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA)



386 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **56 ha par exploitation**

48 ha



10%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



1 452 personnes

soit 839 ETP dont **44%** de salariés

33%



19%

des exploitations sous labels de qualité dont **15%** en AB

39%
dont 13% en AB



491 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

22%



54 292 k€

de PBS générée par les exploitations soit **141 k€/exploitation**

113 k€



12,6%

de SAU en agriculture biologique

10%



49%

en circuit court dont 27% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



61%

d'exploitations individuelles

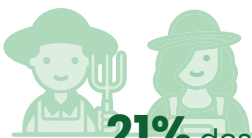
67%



18%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



21% des exploitants ont plus de 60 ans

17%

Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.

* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.



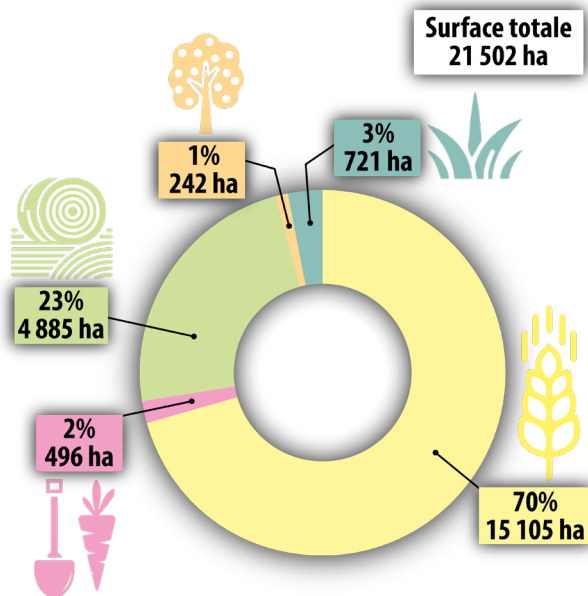
29%

de surfaces irriguées

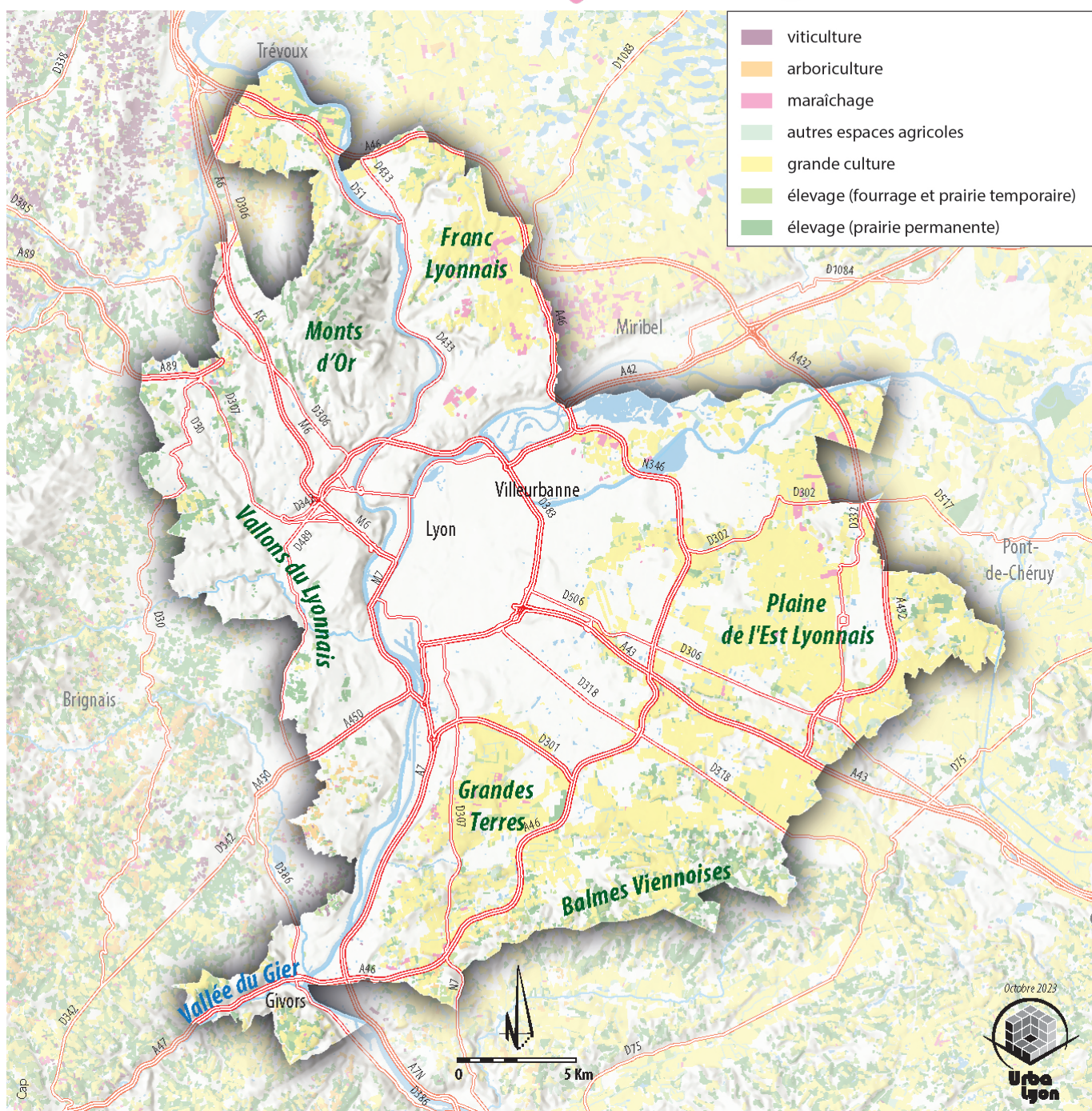
10%

Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire du SCOT de l'agglomération lyonnaise



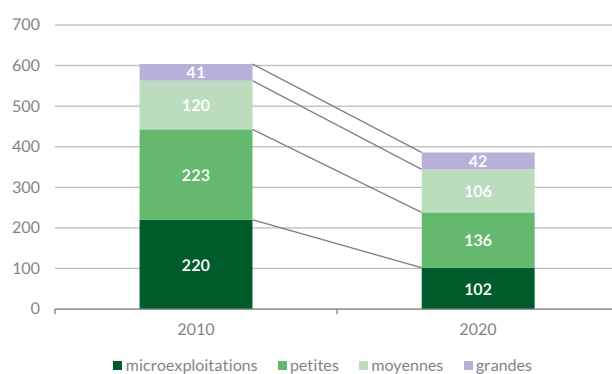


Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de l'agglomération lyonnaise ? (2010-2020 et 1970-2020)

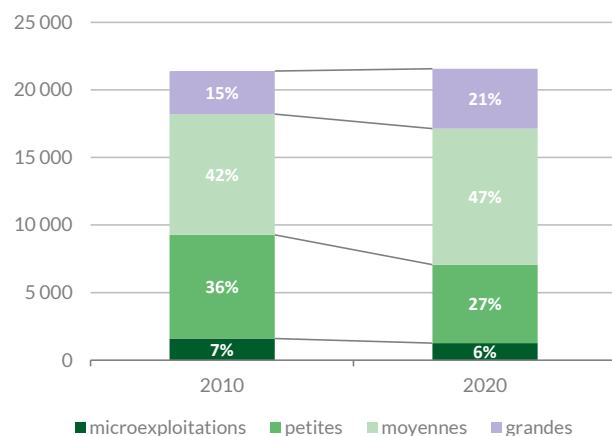
La plus forte concentration d'exploitations du territoire

- Le nombre d'exploitations a reculé de 36% entre 2010 et 2020 ; soit la diminution la plus rapide de l'inter-Scot.
- Cependant, après avoir bien diminué, la SAU totale est stable depuis 2010.
- Par conséquent, les exploitations de l'agglomération s'agrandissent plus fortement qu'ailleurs.

Nombre d'exploitations



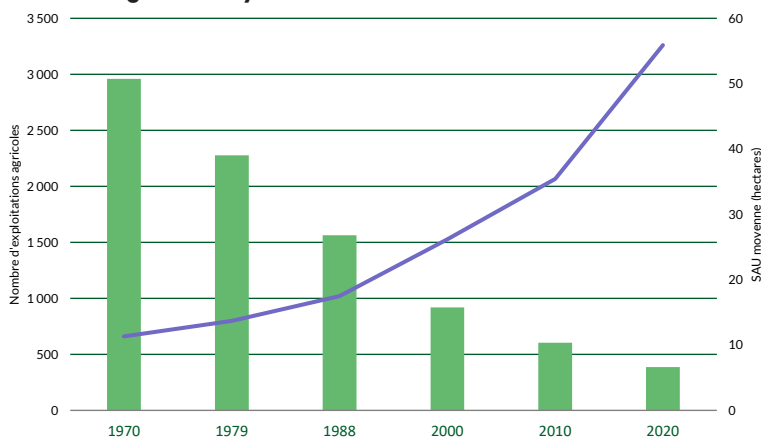
SAU



Depuis 1970, l'agglomération lyonnaise en constante perte d'agriculture au profit de l'urbanisation

- La SAU moyenne par exploitation continue à augmenter, d'autant plus durant la dernière décennie (passant de 35 à 56 ha par exploitation).
- Le nombre d'exploitations agricoles diminue de 4,1% à 4,3% par an, de manière constante depuis 1979 dans l'agglomération lyonnaise ; ce recul demeure entre 2010 et 2020, contrairement au reste de l'inter-Scot, où il ralentit.
- Plus d'une exploitation sur 3 présente en 2010 a disparu durant la décennie.

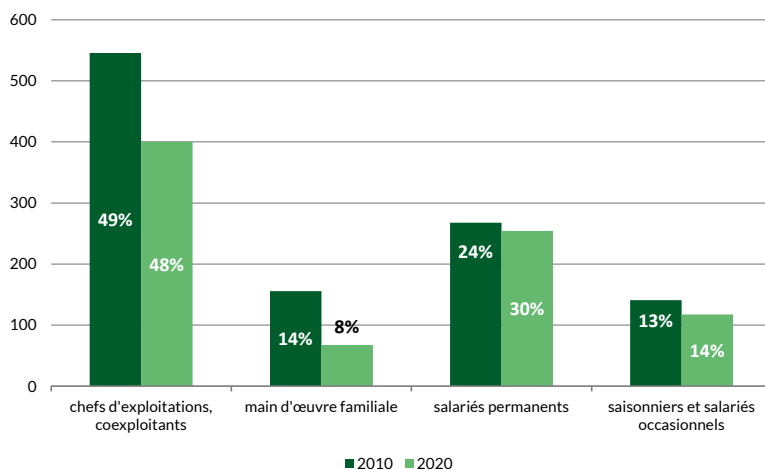
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Une baisse générale des effectifs agricoles

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale dans l'agglomération lyonnaise connaît une baisse généralisée plus prononcée que dans l'inter-Scot : -41% contre -27% en effectifs, et -24% contre -15% en ETP.
- Toutes les catégories de main-d'œuvre sont en recul.
- Malgré un recul très fort des effectifs, la part du travail réalisé par les chefs et cheffes d'exploitation est stable.
- Relativement, la main-d'œuvre familiale connaît la plus forte baisse.
- La part du travail réalisé par les salariés augmente, pour atteindre presque la moitié des ETP.

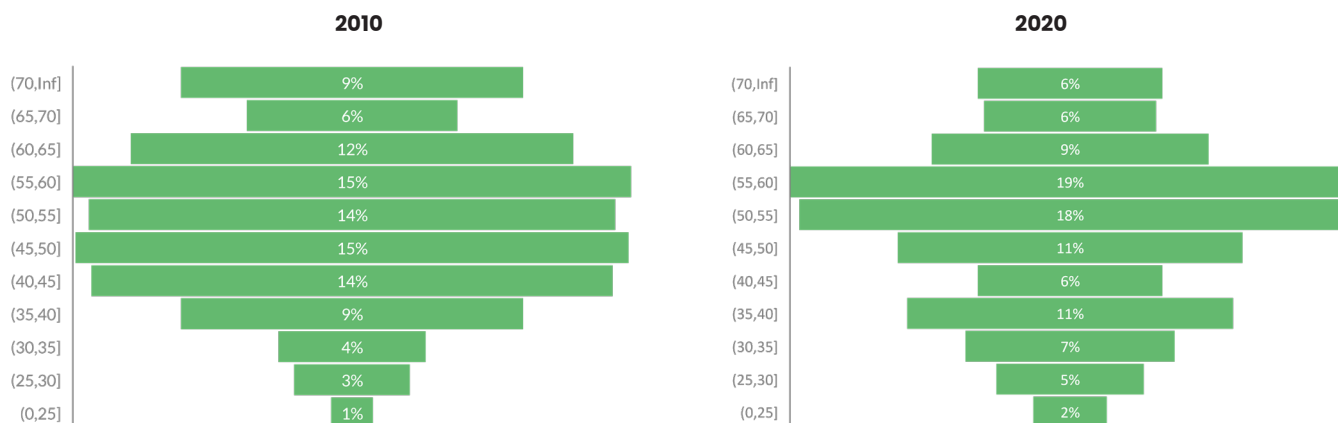
Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



La population agricole est moins vieillissante que dans l'inter-Scot

- Les 50-60 ans sont les plus représentés en 2020, avec 36% des chefs et cheffes d'exploitation.
- Les 40 ans et moins représentent un quart des chefs et cheffes d'exploitation, contre 17% en 2010.
- En 2020, un chef d'exploitation sur cinq a plus de 60 ans, contre un sur quatre en 2010.
- La part de femmes a diminué entre 2010 et 2020 (-4%) passant de 23,1 à 22,2% des chefs d'exploitations soit moins d'un exploitant sur 4).

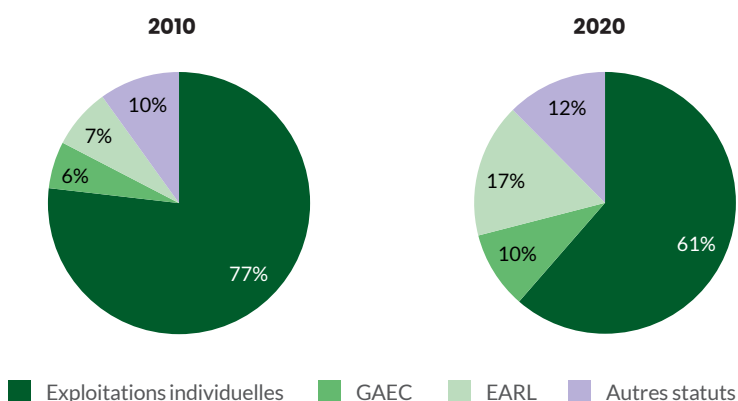
Pyramides des âges



Une évolution des statuts vers des formes sociétaires

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles restent majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des EARL (+42%) et GAEC.
- En 2020, 39% des exploitations sont sous forme sociétaire.

Statuts des exploitations





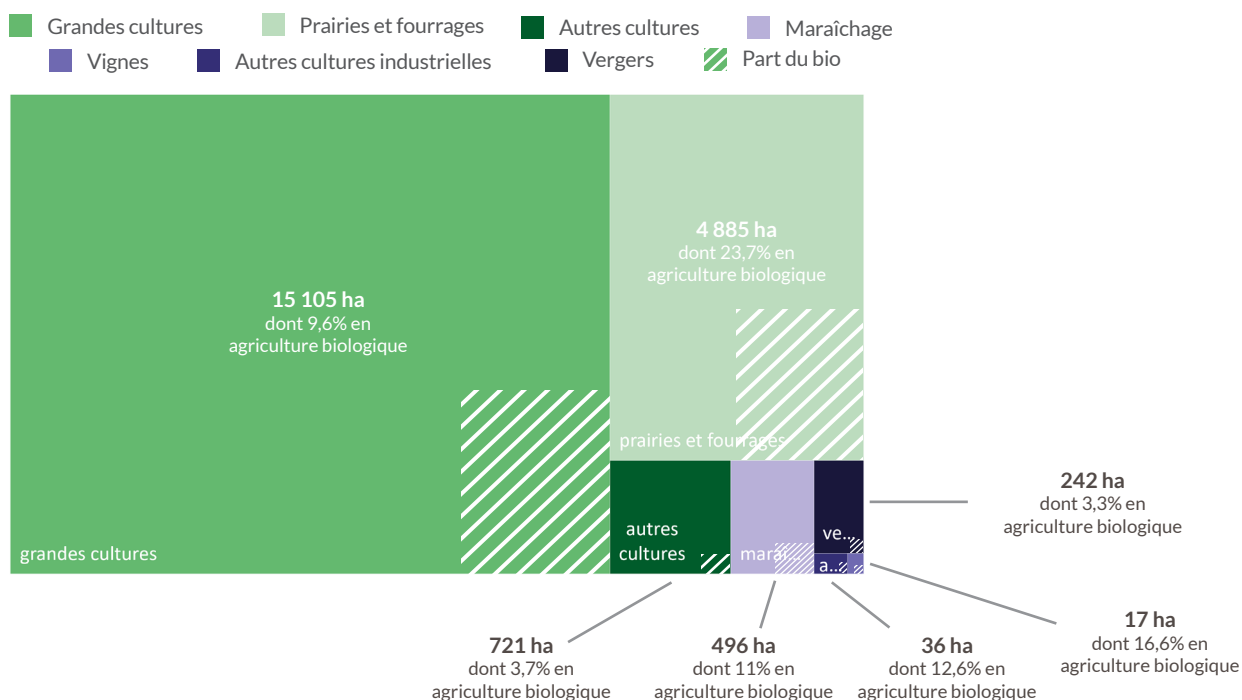
Comment l'agriculture de l'agglomération lyonnaise fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

Le développement de l'agriculture biologique

- Avec 2 700 hectares, 13% de la SAU du territoire est en AB, contre 10% dans l'inter-Scot.
- 54% de ces surfaces bio sont des grandes cultures et 43% des prairies et fourrages.
- L'AB est relativement représentée dans les

autres cultures industrielles (pommes de terre), avec 13% de la SAU, et le maraîchage, 11% de la SAU.

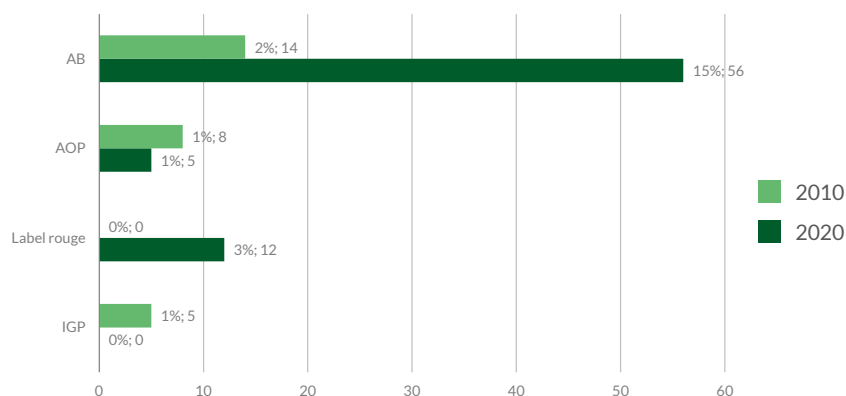
Agriculture biologique et labels de qualité



Une explosion de l'agriculture biologique

- Depuis 2010, le nombre d'exploitations en agriculture biologique a quadruplé passant de quatorze à cinquante-six fermes.
- L'ensemble des labels de qualité a augmenté dans une moindre mesure (+38,5%).
- Néanmoins, cette hausse générale cache des disparités entre les différents signes officiels de qualité : le Label rouge passe de zéro à douze exploitations quand, dans le même temps, le territoire connaît une réduction des exploitations bénéficiant d'une AOP (huit à cinq exploitations) et une disparition du label IGP.

Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité

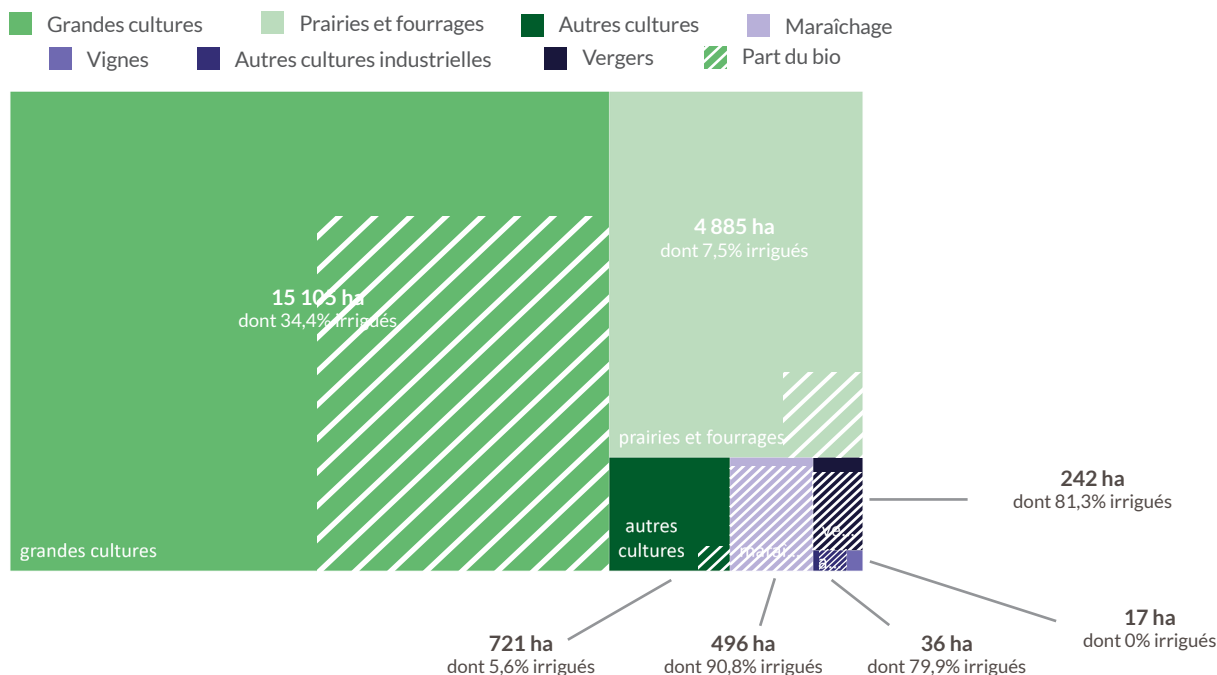




Une augmentation de l'irrigation pour l'ensemble des cultures

- Avec 29% de SAU irriguée, l'agglomération lyonnaise a une part d'irrigation plus importante que sur l'inter-Scot (10,5% de la SAU)
- L'irrigation a également progressé plus rapidement dans l'agglomération lyonnaise entre 2010 et 2020 : +27,9% contre 21,1% dans l'inter-Scot.
- L'irrigation a progressé dans la quasi-totalité des cultures, excepté le maraîchage.
- Les céréales (+33%), les oléagineux (+56%) et les prairies (+98%) sont beaucoup plus irrigués qu'en 2010.
- Près de 500 ha de maraîchage et 200 ha de vergers sont irrigués sur le territoire : ces cultures irriguent la grande majorité de leurs surfaces (91 et 81% respectivement).
- En revanche, la plus grande part des surfaces irriguées sont des grandes cultures, avec 5 189 hectares, soit 83% de la SAU irriguée.

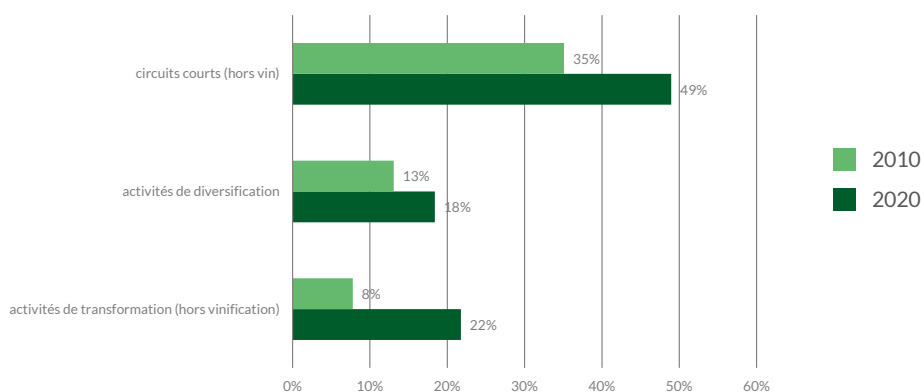
Part des surfaces irriguées en 2020



Les activités de diversification sont tournées vers les circuits courts

- Les circuits courts sont développés sur la moitié des exploitations de l'agglomération lyonnaise avec notamment 46% des exploitations pratiquant la vente directe.
- Les circuits courts ont toutefois progressé moins vite qu'ailleurs dans l'inter-Scot, +20% contre +67% car cette démarche était déjà très présente en 2010.
- Les activités de diversification ne sont pas autant développées que dans l'inter-Scot : le tourisme est en baisse (-60%), les énergies renouvelables et le travail à façon augmentent moins fortement.
- La transformation est plébiscitée, avec la création d'ateliers de découpe de viande (21 exploitations) et de travail des fruits et légumes (39 exploitations).
- 7 exploitations supplémentaires transforment le lait en 2020.

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



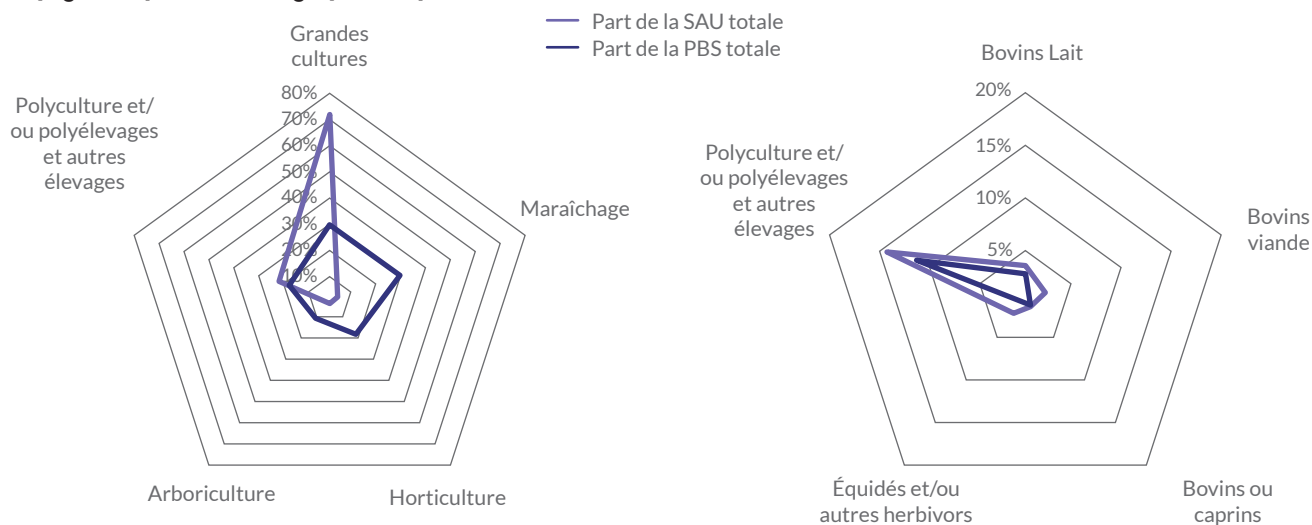


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent l'agglomération lyonnaise ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire dominé par les grandes cultures

- 70% de la SAU est en grandes cultures, contre 22% sur l'inter-Scot, notamment concentré dans la plaine de l'Est lyonnais.
- Les grandes cultures génèrent la même PBS que le maraîchage (29% de la PBS) mais occupent des surfaces beaucoup plus grandes (69% de la SAU pour 3% de la SAU au maraîchage).
- L'élevage est surtout représenté par la polyculture élevage présente sur 14% de la SAU.

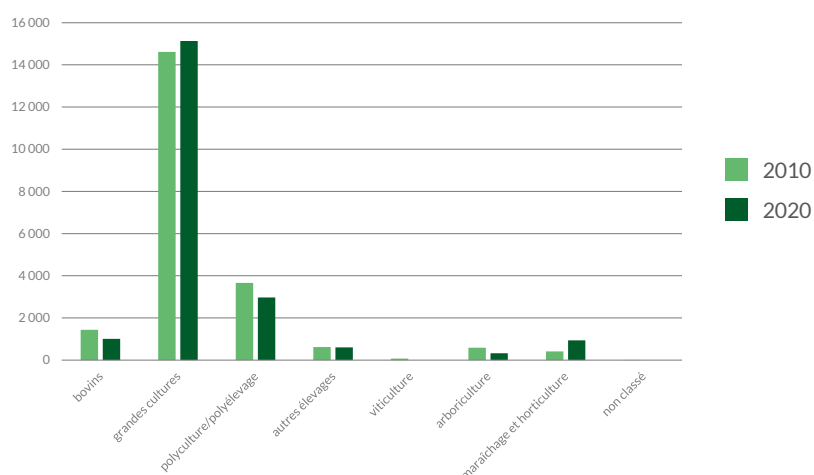
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Un fort développement des surfaces maraîchères et la diminution de l'élevage

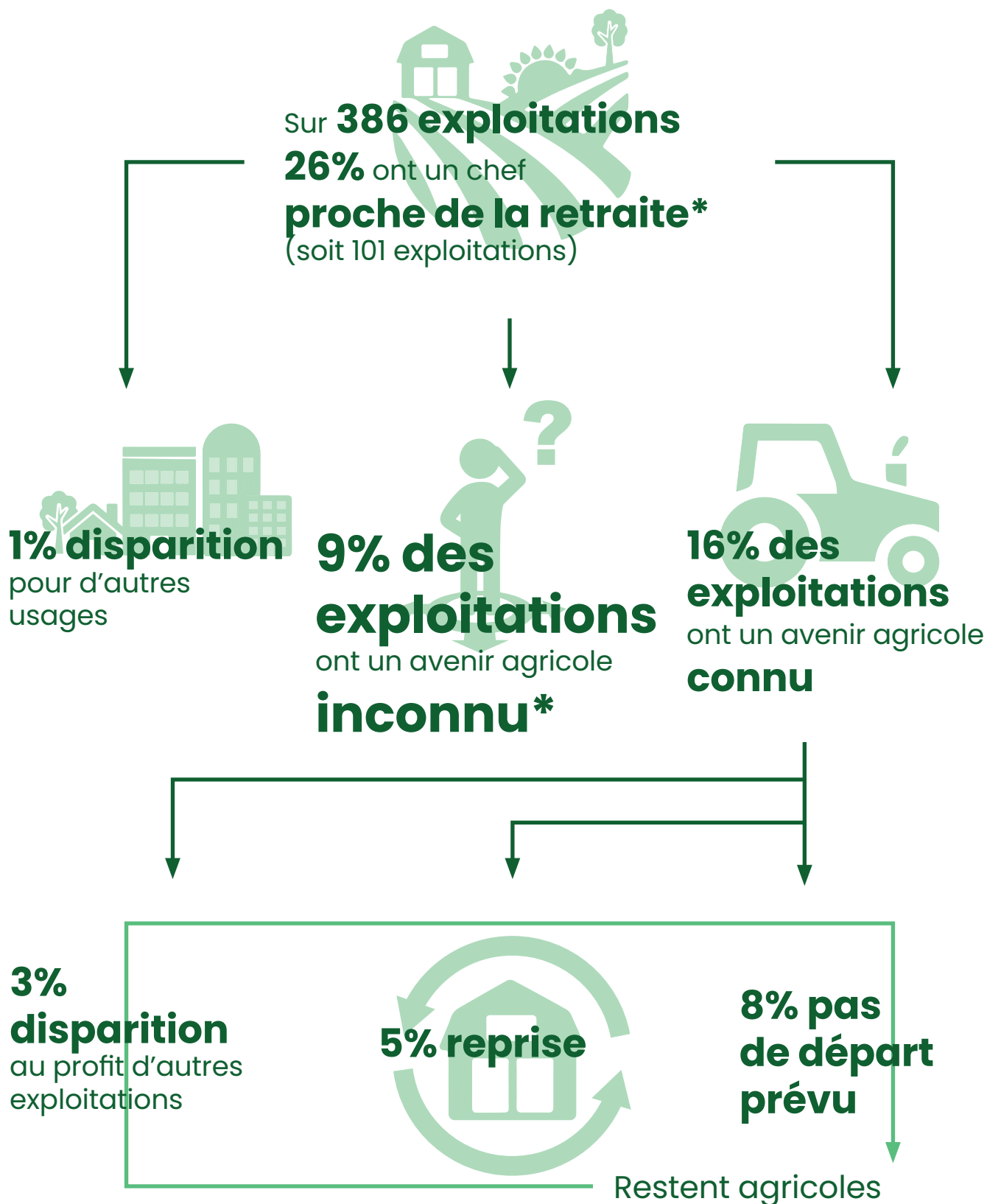
- Entre 2010 et 2020 les surfaces de grandes cultures ont augmenté de 500 hectares et le nombre d'exploitations a diminué de 30% ce qui confirme un agrandissement des tailles d'exploitations.
- Le maraîchage a beaucoup progressé avec plus de 500 ha supplémentaires par rapport à 2010 même si le nombre d'exploitations diminue.
- Les surfaces d'élevages ont diminué entre 2010 et 2020 : les élevages bovins sont particulièrement touchés avec la perte de 54% d'exploitations et 30% de la SAU.
- Les bovins lait échappent à cette tendance.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'agglomération lyonnaise présente un territoire très particulier d'un point de vue agricole, puisque cette activité s'insère dans un tissu urbain ou périurbain, avec les avantages et contraintes que cette proximité implique.

Le recul du nombre d'exploitation continue au même rythme, alors qu'il a ralenti dans le reste de l'aire métropolitaine. La SAU globale étant stable, les grandes exploitations continuent de s'agrandir plus rapidement qu'ailleurs.

Globalement, le maintien de l'activité agricole est plus menacé dans l'agglomération lyonnaise que dans le reste de l'aire métropolitaine, même si la population agricole y est relativement moins vieillissante. Le maintien de l'activité agricole en périphérie de la métropole de Lyon reflète un défi particulier : il doit intégrer la question du logement des agriculteurs et agricultrices, celle de la pression et de la spéculation foncière, et enfin de la cohabitation entre agriculture et habitants.

L'agglomération lyonnaise est un territoire où l'agriculture couvre une superficie relativement réduite, moins de la moitié des surfaces, alors qu'elle est diversifiée : grandes cultures, élevages, maraîchage. Certaines activités agricoles dégagent une valeur économique importante, notamment mis en regard de la superficie qu'elles occupent, comme le maraîchage ou l'horticulture, et dans une moindre mesure l'arboriculture. L'importance de ces modèles à forte productivité économique par hectare est une particularité de l'agglomération lyonnaise, due notamment à sa proximité directe avec leur bassin de consommation.

Les cultures semblent se reposer de plus en plus sur l'irrigation, ce qui constitue une préoccupation au regard du changement climatique. L'eau deviendra une ressource de plus en plus rare. Ainsi, il est nécessaire dès maintenant d'orienter les productions vers des techniques plus économes envers cette ressource. Ce constat est encore plus important dans l'agglomération lyonnaise, où les conflits d'usage seront nombreux.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot Agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de communes et pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme